

A. Gravel .. . . .	\$438.50
W. Desjardins.. . . .	38.00
J. Pilon .. . . .	67.50
M. Bellehumeur .. . . .	50.50
P. Nantel .. . . .	11.50
M. Sirois.. . . .	42.50

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser la remise desdits dépôts.

17.—Une délégation, composée de MM. Leduc, Mongeau, Lussier, Hébert, se présente devant le Bureau au sujet des viandes qui sont apportées de la campagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer la question au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, pour rapport.

18.—Soumis deux mandats, au montant de \$1,300 et au montant de \$9,600 en faveur de "The Harris Construction Co."

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

19.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 6 novembre courant, à 3.00 hrs p.m.

L. N. SENECAI,  
Secrétaire.

A. Gravel .. . . .	\$438.50
W. Desjardins.. . . .	38.00
J. Pilon .. . . .	67.50
M. Bellehumeur .. . . .	50.50
P. Nantel .. . . .	11.50
M. Sirois.. . . .	42.50

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the refund of said deposits be authorized.

17.—A delegation composed of Messrs. Leduc, Mongeau, Lussier and Hébert appeared before the Board anent the meat which is brought from the country.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said question be referred to the Medical Health Officer for a report.

18.—Submitted two warrants, amounting to \$1,300 and \$9,600, in favor of the Harris Construction Co.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

19.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until the 6th November instant, at 3 p.m.

L. N. SENECAI,  
Secretary.